

NAISSANCE : EXTRAIT D'ACTE

Description:

L'extrait ou copie littérale ne peut être délivré qu'aux intéressés, aux descendants ou ascendants directs.

De quoi faut-il se munir?

- Carte d'identité

Coût:

- 2 euros

Paiement en liquide ou par bancontact.

Informations complémentaires :

Service État-Civil | Population

083 23 10 02 – 083 23 10 07 – population@ciney.be